



DRDISCS  
Des Pays de la Loire  
et de la  
Loire-Atlantique  
MISSION D'APPUI  
TRANSVERSAL ET  
TERRITORIAL

# Plateforme d'observation sociale

Lettre électronique n°14 – Juin 2018

## LA VIE DE LA PLATEFORME

### COMITE TECHNIQUE

Le comité technique s'est réuni le vendredi 8 juin dernier. Il a notamment été validé la poursuite des différents groupes de travail et le thème de la prochaine conférence des partenaires.

### LA CONFERENCE ANNUELLE DES PARTENAIRES

La prochaine conférence des partenaires se déroulera sur le dernier trimestre 2018 et portera sur le thème des jeunes vulnérables en Pays de la Loire.

### GRUPE DE TRAVAIL « HEBERGEMENT-LOGEMENT »

Le groupe poursuit aujourd'hui son travail autour des indicateurs de l'application web SI-SIAO.

### GRUPE DE TRAVAIL « VIE ASSOCIATIVE »

Lors des dernières réunions du groupe, le 30 mars et le 15 juin 2018, un tableau de bord d'indicateurs-clés a été présenté et mis en discussion. La plupart des indicateurs ont été reconnus pour leur intérêt, certains méritent d'être adaptés pour être encore plus pertinents, d'autres mériteraient d'y être ajoutés...

### GRUPE DE TRAVAIL « FINISS »

Il s'agit de travailler à la fiabilisation du fichier d'identification nationale des établissements sanitaires et sociaux ; dans un premier temps dans le domaine du social. La première réunion du groupe est prévue le 29 juin 2018.

## VEILLE DOCUMENTAIRE

**COHESION SOCIALE** (revenus, pauvreté, surendettement, inclusion bancaire, accès aux droits, participation sociale...)

### Publications nationales :

#### **Les foyers bénéficiaires du Rsa : 1,83 million à fin décembre 2017**

Rsa conjoncture, n°21, mars 2018 (Cnaf)

*Au titre de décembre 2017, près de 1,83 million de foyers résidant en France entière bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une baisse de -0,6% entre fin 2016 et fin 2017, plus modérée que celles observées chaque trimestre depuis juin 2016.*

*En corrigeant les données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet des revalorisations du barème, les effectifs diminuent de -0,4% entre septembre et décembre 2017. Cette évolution est comparable à celles observées aux deux trimestres précédents.*

*Depuis le début de l'année 2017, les Caf ont versé 10,63 milliards d'euros au titre du Rsa socle, contre 10,59 milliards d'euros un*

an auparavant. Les masses financières correspondant à cette prestation connaissent donc une relative stabilité entre 2016 et 2017, la décroissance du nombre de bénéficiaires étant compensée par l'augmentation du montant moyen (à la suite des revalorisations du montant forfaitaire).

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/rsa\\_conjoncture/Rsa\\_Conjoncture\\_n%C2%B021.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/rsa_conjoncture/Rsa_Conjoncture_n%C2%B021.pdf)

## **Des inégalités de niveau de vie plus marquées une fois les dépenses pré-engagées prises en compte**

Études et Résultats, n°1055, mars 2018 (Drees)

*L'analyse des inégalités et de la pauvreté s'appuie généralement sur le revenu disponible des ménages, c'est-à-dire sur les revenus et les prestations sociales qu'ils perçoivent une fois déduits les impôts directs. En 2011, 14% des personnes ont un revenu disponible, rapporté au nombre d'unités de consommation dans leur ménage, qui les situe sous le seuil de pauvreté. Ce revenu disponible est utilisé en partie pour des dépenses pré-engagées, difficilement renégociables à court terme. Parmi ces dépenses, les loyers et charges pèsent le plus lourd. Le statut d'occupation du logement dépendant notamment du niveau de vie et de la situation familiale, le poids des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible des ménages est ainsi plus élevé pour les ménages pauvres (61%) et les familles monoparentales (40%) que pour l'ensemble des ménages (30%). Raisonner à partir du revenu dit « arbitral », qui retranche les dépenses pré-engagées du revenu disponible, permet de s'approcher du ressenti qu'ont les personnes de leurs marges de manœuvre financières. L'équivalent du taux de pauvreté, c'est-à-dire la part des personnes dont le revenu arbitral par unité de consommation est inférieur à 60 % du niveau de vie arbitral médian, s'établit à 23%.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1055-2.pdf>

## **Lutte contre le non-recours : 63% des personnes pouvant bénéficier d'une prestation sociale y accèdent après un rendez-vous des droits**

Études et Résultats, n°1058, avril 2018 (Drees)

*Mis en place par les Caisses d'allocations familiales depuis 2014, les rendez-vous des droits ont pour objectif d'améliorer l'information et l'accès aux droits sociaux. Dans le cadre d'une demande de revenu de solidarité active (RSA), ils permettent, le cas échéant, de parachever la demande de la personne et de l'informer sur ses droits connexes au RSA. Après un événement de vie difficile (décès, séparation, perte d'emploi, etc.), ils favorisent l'ouverture d'un droit à des prestations familiales, le plus souvent pour des familles monoparentales vulnérables. Enfin, ils peuvent accueillir d'autres personnes dont les parcours sont plus hétérogènes.*

*En moyenne, en mars 2016, 63% des personnes informées qu'elles pouvaient bénéficier d'au moins un droit lors du rendez-vous en ont ouvert un dans les trois mois. Parmi l'ensemble des rendez-vous, quatre personnes sur dix ont ouvert un droit à la suite de l'entretien. C'est le cas de trois quarts de celles dont la demande de RSA était en cours d'instruction, d'un tiers de celles reçues après un événement difficile et de moins d'un quart des personnes dans d'autres situations. En revanche, pour une personne sur cinq, au moins une des démarches administratives évoquées pendant le rendez-vous n'a pas été poursuivie.*

[http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er\\_1058.pdf](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er_1058.pdf)

## **Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes selon leur niveau de diplôme**

La revue de l'Ires, n°93, avril 2018 (Ires)

*Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes ont été interprétées en faisant appel à des facteurs divers qui ont tous leur importance, mais ne paraissent pas suffisants pour comprendre le paradoxe suivant : le niveau de diplôme des filles dépasse de plus en plus celui des garçons, les rémunérations augmentent en moyenne avec le niveau de diplôme, et pourtant les femmes restent nettement moins payées que les hommes et l'écart salarial est quasiment stagnant depuis de nombreuses années.*

[http://www.ires-fr.org/publications-de-l-ires/item/download/2120\\_74bc4f0c8d743baa027f6a747b60bb96](http://www.ires-fr.org/publications-de-l-ires/item/download/2120_74bc4f0c8d743baa027f6a747b60bb96)

## **La France bénévole 2018 – Franchir le pas**

Rapport d'étude – 15ème édition, avril 2018 (Recherches & Solidarités)

*Cette 15ème édition annuelle revient sur les 25% de Français bénévoles actifs dans une association et détaille les 38% de celles et ceux qui pourraient demain franchir le pas. Elle fait le point sur les différents moyens de les accompagner, et montre comment, parmi eux, Internet est devenu un facilitateur et un accélérateur d'engagement.*

<https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2018/04/La-France-benevole-02-05-2018.pdf>

## Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

### **Le surendettement des ménages – Données nationales, régionales et départementales**

Enquête typologique 2017, janvier 2018 (Banque de France)

#### ***Des situations moins nombreuses mais des publics plus vulnérables.***

*La dernière édition de l'Enquête typologique sur le surendettement des ménages de la Banque de France montre que le nombre de situations soumises aux commissions de surendettement est en baisse de -4,7% depuis 2016 et de -22% depuis 2012. Les ménages concernés étaient au nombre de 181 123 en 2017, dont 166 760 pour des demandes jugées recevables. La Banque de France confirme par ailleurs la baisse du poids des crédits à la consommation (en recul de -29% depuis 2014) au profit des dettes financières (75% de l'endettement global), des « charges courantes » (logement, énergie, transport) et des « autres dettes » (familiales, cautions...). Cette répartition montre une précarisation du profil des ménages surendettés, la dette marquant de plus en plus une difficulté à répondre à des besoins vitaux.*

*On y retrouve des données aux échelles nationale, régionale et départementale.*

[https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/02/06/suren-2017\\_web\\_avec-signets\\_20180205.pdf](https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/02/06/suren-2017_web_avec-signets_20180205.pdf)

### **L'opinion des responsables associatifs des Pays de la Loire**

Enquête réalisée dans le cadre de la 17ème édition de l'enquête nationale d'Opinion des Responsables Associatifs, mars 2018 (Le Mouvement associatif Pays de la Loire)

*Au cours du premier semestre 2017, le Mouvement associatif Pays de la Loire a réalisé avec Recherches et Solidarités une enquête régionale auprès de 645 responsables associatifs des Pays de la Loire.*

*Elle vise en particulier à mieux appréhender les inquiétudes du monde associatif.*

<http://lemouvementassociatif-pdl.org/wp-content/uploads/2015/04/Opinion-des-Responsables-associatifs-en-Pays-de-la-Loire.pdf>

### **Qui sont les ménages allocataires du RSA en Loire-Atlantique ?**

Repères, n°37, mars 2018 (L'observatoire du Département de Loire-Atlantique)

*Les ménages allocataires du RSA ont des points communs, à commencer par la faiblesse des ressources, mais il est pourtant possible de définir cinq profils distincts. Cette approche, combinée à une analyse territoriale, apporte des informations inédites qui viennent nourrir la stratégie départementale d'insertion 2018-2022.*

#### **Chiffres clés :**

*16% du budget départemental*

*26 660 ménages allocataires en 2017 (données provisoires)*

*+11% de ménages allocataires entre 2013 et 2016*

*-3% de ménages allocataires entre 2015 et 2016*

*87% des allocataires sont des personnes seules*

*plus de 90% des ménages allocataires vivent sous le seuil de pauvreté*

[https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2018-04/reperes\\_descriptif\\_typologie\\_rsa\\_vf.pdf](https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2018-04/reperes_descriptif_typologie_rsa_vf.pdf)

## EMPLOI-TRAVAIL-FORMATION

### Publications nationales :

#### L'âge moyen de départ à la retraite a augmenté de 1 an et 4 mois depuis 2010

Études et Résultats, n°1052, février 2018 (Drees)

*Fin 2016, l'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite s'élève à 61 ans et 10 mois pour les personnes résidant en France. Il atteint 62 ans et 1 mois pour les femmes et 61 ans et 6 mois pour les hommes. Cet âge est en augmentation continue depuis 2010, c'est-à-dire juste avant l'entrée en vigueur de la réforme des retraites de 2010. En 6 ans, il a augmenté de 1 an et 4 mois, soit un peu moins d'un trimestre par an. Avant 2010, il avait légèrement diminué en raison notamment de l'instauration des départs anticipés pour carrière longue. Entre les générations 1951 et 1955, la proportion de personnes déjà retraitées à 61 ans a baissé de 39 points, reculant de 73% à 34%.*

*La durée de retraite estimée pour les personnes nées en 1950 est, en moyenne, de 26 ans et 6 mois.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1052.pdf>

#### Formations et emploi – Édition 2018

Insee Références – Édition 2018, avril 2018 (Insee)

*Avec Formations et emploi, l'Insee présente les principales analyses sur les sortants du système éducatif, leur insertion professionnelle et la formation tout au long de la vie.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3526086>

#### Une photographie du marché du travail en 2017

Insee Première, n°1694, avril 2018 (Insee)

*En 2017, en France, 29,3 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans, soit 71,5% de cette tranche d'âge, sont actives au sens du Bureau international du travail (BIT), qu'elles aient un emploi ou soient au chômage. Cette part est à son plus haut niveau depuis 1975. Notamment, le taux d'activité des 50-64 ans continue d'augmenter en 2017, atteignant 65,6%.*

*Parmi les 26,5 millions de personnes qui ont un emploi, neuf sur dix sont salariées. Prédominants chez les salariés (84,6%), les emplois à durée indéterminée sont minoritaires chez les 15-24 ans (44,9%), entrés plus récemment sur le marché du travail et moins diplômés que l'ensemble de leur génération. Le sous-emploi, massivement féminin et affectant particulièrement les employés non qualifiés, concerne 6,1% des actifs occupés.*

*Avec 2,8 millions de chômeurs au sens du BIT, le taux de chômage s'élève à 9,4% en 2017 en France, en recul de 0,7 point sur un an en moyenne annuelle. Le chômage de longue durée, qui représente 4,2% des actifs, recule pour la première fois depuis 2009. Plus fréquent chez les jeunes actifs, le chômage est plus durable pour leurs aînés : six chômeurs de 50 ans ou plus sur dix sont au chômage depuis au moins un an.*

*En 2017, 1,6 million d'inactifs relèvent du « halo » autour du chômage, soit 3,8% de la population de 15 à 64 ans. En cumulant parts de chômage et de halo autour du chômage, 10,6% des 15-64 ans sont sans emploi et souhaitent travailler, part en baisse de 0,5 point en 2017.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3535797>

#### Plus de propriétaires depuis cinquante ans : des effets secondaires défavorables à l'emploi ?

Insee Analyses, n°37, avril 2018 (Insee)

*Si le statut de propriétaire est généralement associé à une meilleure situation sur le marché du travail, une augmentation de la densité de propriétaires au niveau local va pourtant de pair avec une hausse du taux de chômage. Ce paradoxe, mis en évidence dans de nombreux travaux, est examiné ici pour la France, où la propriété s'est considérablement développée depuis cinquante ans. Il peut se comprendre comme la résultante de deux effets. D'une part, les propriétaires sont effectivement moins souvent au chômage que les locataires : une plus forte densité de propriétaires joue dès lors mécaniquement à la baisse sur le taux de chômage. D'autre part, une forte densité de propriétaires peut engendrer des tensions sur le marché du logement : ces tensions sont susceptibles de compliquer la recherche d'emploi des chômeurs, par exemple en limitant leurs opportunités de trouver un logement à proximité des offres d'emploi. Les données des recensements successifs de la population entre 1968 et 2011 permettent d'estimer l'ampleur de ces effets pour la France. Il en ressort que le second effet l'emporte sur le premier : en particulier, une hausse de 10 points de la densité de propriétaires au niveau local serait associée à des frictions sur le marché du travail accroissant d'environ 1,3 point le taux de chômage local. La résultante des deux effets serait néanmoins d'ampleur modérée, à hauteur de 0,6 point sur le chômage local.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3536038>

## **Mobilité géographique et emploi : une analyse spatiale**

Connaissance de l'emploi, n°142, mai 2018 (Cee)

*Environ une personne sur dix en France change de logement chaque année. Si la plupart de ces mobilités ont lieu au sein d'une même commune, on assiste depuis le début des années 2000 à un accroissement des mobilités longues (i.e. migration d'un département ou d'une région à l'autre). L'étude de ces dernières, souvent motivées par un changement de situation professionnelle ou par la recherche d'un meilleur cadre de vie, fait apparaître des dynamiques territoriales fortement opposées entre le Nord-Est et le Sud-Ouest ainsi que des éléments d'attractivité contrastés en matière de marchés locaux du travail ou de localisation de la population.*

*Visant à déterminer le lien entre évolution de l'emploi et mouvements migratoires des individus, les outils de l'économétrie spatiale mettent en évidence l'influence mutuelle de l'économie locale et des mobilités résidentielles. Ils permettent en outre de vérifier un décalage entre attentes des populations et facteurs de dynamisme économique, qui alimente le phénomène de périurbanisation.*

<http://www.cee-recherche.fr/sites/default/files/webfm/publications/connaissancedeemploi/142-mobilite-geographique-et-emploi-une-analyse-spatiale.pdf>



### **Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :**

## **Chômage et politiques d'emploi – La baisse du chômage se poursuit**

Insee Conjoncture Pays de la Loire, n°20, mai 2018 (Insee)

*Alors que l'année 2016 s'est achevée sur une baisse du taux de chômage et de la demande d'emploi dans les Pays de la Loire, cette amélioration se poursuit en 2017. Avec un taux de chômage de 7,3% fin 2017, les Pays de la Loire affichent le plus faible taux des régions françaises. Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C) continue à augmenter. Le recours à l'activité partielle est en forte baisse. Le nombre d'entrées en apprentissage est en hausse dans le secteur marchand.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3548815?sommaire=3548185>

## LOGEMENT-HEBERGEMENT

### Publications nationales :

#### **Face au mal-logement, les CCAS/CIAS impliqués**

Enquêtes et observation sociale, n°12, février 2018 (Unccas)

##### **D'une réponse à l'urgence à l'accompagnement vers un logement pérenne.**

*Cette nouvelle enquête de l'UNCCAS souligne l'implication massive des CCAS/CIAS dans l'hébergement d'urgence, l'accès et le maintien du logement : 87% des CCAS/CIAS s'investissent sur ces questions.*

*Structures de proximité sollicitées par les habitants sur de nombreuses problématiques, les CCAS et CIAS interviennent aussi bien via leurs missions traditionnelles d'accès aux droits (information des publics et domiciliation) que par des politiques ambitieuses d'octroi d'aides, de gestion de structures d'urgence ou de dispositifs innovants pour faciliter l'accès au logement et éviter les expulsions.*

*Diaporama de synthèse : [ICI](#)*

<https://www.unccas.org/IMG/pdf/unccas-enquetes-et-observation-12-logement-2018.pdf>

#### **Précarité énergétique : comment mesurer la sensation de froid ?**

Études et Résultats, n°1053, février 2018 (Drees)

*La sensation de froid dans son logement est un des indicateurs pertinents de précarité énergétique. Deux enquêtes permettent actuellement de la mesurer : l'Enquête nationale sur le logement de l'Insee et l'Enquête santé et protection sociale de l'Irdes. Le Baromètre d'opinion de la DREES a repris les formulations de leurs questions pour tester les différences de mesures induites par ces formulations. Ainsi, la part des personnes qui déclarent avoir souffert du froid varie selon qu'on leur demande si elles ont souffert du froid sans plus de précision (15%) ou si elles en ont souffert « souvent » (12%).*

*Les éléments d'explication de la sensation de froid observés dans le Baromètre sont cohérents avec d'autres études. La présence de moisissures dans le logement est très corrélée avec la sensation de froid ; le niveau de vie l'est également. Le rôle d'autres facteurs est confirmé, comme le fait d'être locataire.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er-1053.pdf>

#### **Déménager à la retraite : aspirations, contraintes et parcours de vie**

Cadr'@ge, n° 35, octobre 2017 (Cnav)

*La mobilité résidentielle décroît avec l'avancée en âge. Lors de la retraite, l'état de santé, le décès d'un conjoint ou encore la recherche d'un logement adapté aux vieux jours sont à l'origine de la plupart des déménagements. Ce Cadr'@ge interroge les mécanismes de choix ou de contrainte d'un changement de logement et analyse la manière dont les parcours de vie affectent la mobilité. Il montre notamment que l'adaptation au nouveau logement dépend moins du contexte du déménagement que du nouvel environnement et des situations individuelles ou familiales.*

<http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-35.pdf>

#### **Près d'un ménage sur quatre vit dans un logement présentant au moins un défaut de qualité**

Études et Résultats, n°1063, mai 2018 (Drees)

*En 2013, en France métropolitaine, près d'un quart des ménages habitent dans un logement comportant au moins un défaut de qualité et 6% avec au moins deux défauts. Parmi 16 critères de défaut, définis à partir du décret sur le logement décent de 2002 et de l'enquête Logement de l'Insee, les plus souvent cités sont des problèmes d'infiltrations ou d'inondations et d'évacuation des eaux, une installation de chauffage insuffisante et des remontées d'odeur fréquentes.*

*L'absence d'équipements de base (eau courante, salle de bain, toilettes, coin cuisine, chauffage, prise de terre) est marginale : 3% des ménages vivent dans un logement ne présentant pas au moins un de ces équipements. 16% habitent un logement présentant un défaut lié à une installation dégradée ou insuffisante et 8% dans un logement ayant un défaut provenant du bâti. Les locataires, les ménages vivant dans les grandes villes, les ménages jeunes et les familles monoparentales sont plus confrontés aux défauts de qualité de leur logement que la moyenne. Plus le niveau de vie du ménage est élevé, moins ce dernier occupera un logement présentant au moins un défaut de qualité. Les ménages les plus modestes sont davantage concernés par le cumul des défauts.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1063.pdf>

 **Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :**

**Hébergement d'urgence en Pays de la Loire en janvier 2018**

ENQUÊTE FLASH-Hébergement d'urgence, n°4, janvier 2018 (DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique – MATT)

*Au total dans la région, 1 368 personnes sont hébergées le 25 janvier 2018, dont 529 à l'hôtel (38%).*

[http://pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/enquete\\_flash\\_janvier\\_2018.pdf](http://pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/enquete_flash_janvier_2018.pdf)

(Retrouvez ici les numéros précédents : <http://pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article777>)

**Moins de logements vacants dans les Pays de la Loire**

Insee Flash Pays de la Loire, n°82, avril 2018 (Insee)

*Dans les Pays de la Loire, en 2014, 6,6% des logements sont vacants. Il s'agit du 3e taux le plus faible de France métropolitaine. Dans la région, la part de logements vides remonte fortement depuis la fin des années 1990, mais elle reste contenue par le dynamisme démographique et la diminution de la taille des ménages. La structure du parc de logements explique partiellement ce plus faible taux de vacance. La vacance est plus élevée dans les communes situées aux franges de la région et en périphérie des plus grandes aires urbaines mais plus faible sur le littoral. Les sept plus grandes aires urbaines de la région concentrent la moitié des logements inhabités. La vacance est faible dans les banlieues et les couronnes mais plus élevée dans les villes-centres.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3525670>

## FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

### Publications nationales :

#### **Parcours adolescents : expériences et représentations**

Revue des politiques sociales et familiales, n°125, janvier 2018 (Cnaf)

*Ce dossier thématique constitue le premier dossier consacré entièrement à l'adolescence dans la Revue des politiques sociales et familiales et a pour ambition de rendre compte de recherches récentes menées sur cet âge de la vie. On y retrouve une série d'articles traitant :*

- des spécificités des politiques de l'adolescence ;
- des pratiques culturelles des adolescents à l'ère du numérique ;
- plus largement du lien entre socialisation et usages des médias sociaux ;
- de la construction de l'adolescence dans le contexte de l'Aide sociale à l'enfance ;
- de leur accès aux dispositifs et droits sociaux une fois devenus jeunes adultes ;
- etc.

<http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/revue-des-politiques-sociales-et-familiales/revue-des-politiques-sociales-et-familiales-ndeg-125>

#### **Travail le week-end : comment s'organisent les parents de jeunes enfants ?**

Études et Résultats, n°1050, février 2018 (Drees)

*En France métropolitaine, plus de 3,5 millions de parents d'enfants mineurs – autant de pères que de mères – travaillent au moins un week-end sur deux. À caractéristiques équivalentes, les mères travaillent moins souvent le week-end que les femmes sans enfant. En revanche, les pères et les hommes sans enfant ont la même probabilité d'être dans ce cas.*

*Les parents actifs le week-end bénéficient généralement d'un emploi du temps allégé en semaine. Cependant, ils sont confrontés à d'autres types de contraintes horaires, notamment lorsqu'ils travaillent le dimanche.*

*1,6 million d'enfants de moins de 6 ans (soit 39% d'entre eux) ont un de leurs parents qui travaille le samedi ou le dimanche. Le week-end, ils sont alors, plus souvent que les enfants dont les parents travaillent uniquement du lundi au vendredi, gardés par l'autre parent ou confiés à leurs grands-parents. En contrepartie, en semaine, ils passent plus de temps avec leurs parents et moins de temps dans un mode d'accueil formel, surtout s'ils ne sont pas scolarisés. Enfin, les pères, au sein des couples qui travaillent le week-end, s'impliquent davantage que les autres pères actifs dans le partage des tâches de parentalité.*

[http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er\\_1050.pdf](http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er_1050.pdf)

#### **D'une Génération à l'autre : l'inquiétude des jeunes en question**

Bref, n°361, février 2018 (Céreq)

*Interrogés à plusieurs reprises par le Céreq sur la manière dont ils envisagent leur avenir professionnel, les jeunes des Générations 1998 comme 2010 se déclarent majoritairement optimistes. Ils sont néanmoins 28% à se dire inquiets après 3 ans de vie professionnelle dans la Génération 2010, témoignant d'un sentiment d'insécurité professionnelle. Celui-ci mérite d'autant plus d'être analysé, qu'il évolue de manière opposée au sein de chaque Génération, en écho aux aléas de la conjoncture économique.*

<http://www.cereq.fr/index.php/content/download/20484/177629/file/BREF361-num.pdf>

#### **Soutenir la parentalité : les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents**

l'essentiel, n°177, mars 2018 (Cnaf)

*Regroupant parents, professionnels, acteurs institutionnels et associations, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) visent à organiser une offre territoriale diversifiée, structurée et identifiée à destination des parents, pour les accompagner dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants : groupes de parole, ateliers parents-enfants... Cette offre s'appuie sur des structures mettant en œuvre des actions à destination des parents, pouvant être financées dans le cadre du Reaap.*

*Une collecte de données d'activité est réalisée annuellement afin de décrire les actions mises en œuvre en direction des parents et financées dans le cadre du Reaap, ainsi que les structures qui les portent.*

*En 2016, plus de 8 300 actions financées au titre du Reaap ont été réalisées par 4 600 structures. Parmi ces structures, 90% ont fourni des données d'activité sur le territoire national. Près de la moitié des actions prennent la forme d'ateliers parents-enfants. La thématique la plus souvent abordée est celle de la petite enfance.*

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/Essentiel\\_177\\_Reaap.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/Essentiel_177_Reaap.pdf)



## **Revue de littérature sur les assistantes maternelles**

Dossier d'étude, n°197, mars 2018 (Cnaf)

*Ce dossier comprend trois parties : l'une sur les caractéristiques et trajectoires des assistantes maternelles, une seconde sur les conditions d'exercice du métier et enfin une dernière sur le travail au quotidien de ces professionnelles de l'enfance.*

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier\\_etudes/Dossier\\_d%27Etude\\_197\\_Assistantes\\_Maternelles\\_et\\_couv.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/Dossier_d%27Etude_197_Assistantes_Maternelles_et_couv.pdf)

## **Alimentation, logement, transports : quelles dépenses pèsent le plus dans le budget des ménages étudiants ou de jeunes adultes ?**

Études et Résultats, n°1060, avril 2018 (Drees)

*Les jeunes ménages de 18-34 ans consomment moins que leurs aînés. Parmi ces ménages jeunes, ce sont ceux dont la personne de référence est étudiante, avec une consommation moyenne annuelle de 15050 euros, qui dépensent le moins, et ce même si on se rapporte au nombre d'unités de consommation dans le ménage.*

*L'alimentation – achats alimentaires et d'alcool pour le domicile ainsi que dépenses de restauration et de cantines – représente un cinquième de la consommation des ménages jeunes. Le pain, le riz, les pâtes et autres céréales occupent la première place dans leur budget alimentaire mais, en quantité, les fruits et les légumes les dépassent. Les étudiants dépensent autant pour les repas pris chez eux qu'en dehors du domicile. Contrairement aux idées reçues, les jeunes ménages ne dépensent pas plus pour l'alcool que leurs aînés.*

*Un cinquième de la consommation des ménages de 18-34 ans est consacré au financement du logement. Les loyers occupent une place centrale dans ces dépenses pour les ménages étudiants et ceux des 18-24 ans. Les étudiants paient des loyers plus élevés, qui ne sont qu'en partie compensés par les prestations logement perçues. Enfin, la part des dépenses consacrées au transport est plus importante après la fin des études.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1060.pdf>

## **Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité**

Synthèse du Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence – 02-2018, avril 2018 (HCFEA)

*La famille et l'école sont fondamentales pour le développement, l'éducation et l'épanouissement des enfants. Mais ce que ces derniers font, vivent, découvrent, apprennent et créent par ailleurs, impacte également toutes les sphères de leur développement et de leur évolution globale : santé, affectivité, apprentissage, socialisation. De même que le respect de leurs besoins et de leurs droits.*

*Aujourd'hui, des financements publics importants sont consacrés aux activités des enfants et des jeunes dans ces « temps et lieux tiers » (ci-après « TLT »). Cependant leur impact sur les enfants et les jeunes, et les priorités qui en découlent en termes de politiques publiques avec une vision d'ensemble sont à ce jour peu étudiées...*

[http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese\\_Temps\\_et\\_lieux\\_tiers\\_des\\_enfants\\_06-04-2018-2.pdf](http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese_Temps_et_lieux_tiers_des_enfants_06-04-2018-2.pdf)

## **L'accueil des enfants de moins de trois ans**

Synthèse du Rapport du Conseil de la famille et du Conseil de l'enfance et de l'adolescence – 04-2018, avril 2018 (HCFEA)

*Le recours effectif des familles aux différents modes d'accueil résulte de choix sous contraintes multiples et complexes : l'offre de modes d'accueil disponible localement et les manques éventuels de celle-ci, l'accessibilité financière à ces modes d'accueil, la complexité des situations familiales et professionnelles (contraintes horaires, possibilité d'aide familiale...). Mais il vise avant tout à trouver une solution qui réponde au mieux aux besoins spécifiques des très jeunes enfants sur tous les plans : physique, affectif, cognitif, émotionnel et social, en offrant la meilleure qualité de service possible sur ces différents plans.*

*Malgré une politique volontariste, et des attentes encore importantes exprimées par les familles, le développement de l'offre semble se tarir ces dernières années. Les résultats observés durant la période 2013-2017, couverte par la dernière convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'Etat et la CNAF, marquent en effet un ralentissement fort de créations de places, bien que la demande et les besoins des familles et des enfants restent importants. Parallèlement, on note depuis 2007 une diminution régulière du nombre de bénéficiaires du CLCA/Prépare, avec une accélération de la tendance suite aux réformes de 2014 et 2015 sur le montant et la durée de la prestation.*

[http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/mise\\_en\\_forme\\_OK\\_HCFEA\\_Synthese\\_accueil\\_des\\_enfants\\_de\\_moins\\_de\\_trois\\_ans.pdf](http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/mise_en_forme_OK_HCFEA_Synthese_accueil_des_enfants_de_moins_de_trois_ans.pdf)

 **Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :**

**Garde d'enfants : une offre abondante portée par les assistantes maternelles**

Insee Flash Pays de la Loire, n°81, mars 2018 (Insee)

*Les Pays de la Loire disposent d'une offre d'accueil des jeunes enfants particulièrement abondante comparée à la moyenne nationale. Les cinq départements ont une capacité d'accueil élevée. Ceci s'explique par la présence accrue de places chez des assistantes maternelles dans la région. Comme en France métropolitaine, il s'agit du mode de garde le plus répandu. L'offre d'accueil collectif, notamment crèches et haltes-garderies, augmente mais reste moins développée qu'au niveau national.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3368294>

## PERSONNES AGEES

### Publications nationales :

#### **Déménager à la retraite : aspirations, contraintes et parcours de vie**

Cadr'@ge, n° 35, octobre 2017 (Cnav)

*La mobilité résidentielle décroît avec l'avancée en âge. Lors de la retraite, l'état de santé, le décès d'un conjoint ou encore la recherche d'un logement adapté aux vieux jours sont à l'origine de la plupart des déménagements. Ce Cadr'@ge interroge les mécanismes de choix ou de contrainte d'un changement de logement et analyse la manière dont les parcours de vie affectent la mobilité. Il montre notamment que l'adaptation au nouveau logement dépend moins du contexte du déménagement que du nouvel environnement et des situations individuelles ou familiales.*

<http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-35.pdf>

#### **Limitations fonctionnelles et restrictions d'activité des personnes âgées vivant à domicile : une approche par le processus de dépendance – Résultats de l'enquête Capacités, Aides et REssources des seniors (CARE) « ménages »**

Les Dossiers de la Drees, n°26, juin 2018 (Drees)

*En 2015, les limitations fonctionnelles concernent 6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile, soit 40 % d'entre elles, et les restrictions d'activité près de 4,5 millions. Pour ces restrictions, comme pour les limitations physiques, les femmes déclarent davantage de difficultés que les hommes.*

*Depuis l'enquête Handicap et Santé de 2008, la plupart des indicateurs de limitations fonctionnelles ou de restrictions d'activité ont baissé. Si les inégalités femmes-hommes se sont globalement réduites avant 75 ans, elles ont progressé en défaveur des femmes pour les 75 ans ou plus.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd26.pdf>



### Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :

#### **La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre**

Insee Focus, n°115, juin 2018 (Insee)

*La perte d'autonomie concerne 6,3% des seniors vivant à domicile. Cette part s'élève à 14,1% chez les 75 ans ou plus. Elle varie d'une région à l'autre, indépendamment des différences d'âge au sein de la population des seniors. Les régions dans lesquelles les seniors connaissent le plus de difficultés sociales (Corse, Hauts-de-France, Occitanie, départements et régions d'outre-mer) sont celles où ils résident le plus souvent à domicile et où les situations de perte d'autonomie à domicile sont les plus fréquentes.*

<https://insee.fr/fr/statistiques/3554333>

## SANTE-HANDICAP

### Publications nationales :

#### **La complémentaire santé en 2014 : 5% de non-couverts et 12% parmi les 20% les plus pauvres**

Études et Résultats, n°1048, janvier 2018 (Drees)

*En 2012 et 2014, près de 5% des personnes ne bénéficient d'aucune couverture complémentaire santé. Malgré l'existence de dispositifs d'aide pour les plus précaires, l'absence de couverture complémentaire reste souvent liée au revenu. Elle est plus fréquente chez les chômeurs, les inactifs en âge de travailler et les jeunes adultes.*

*Parmi les salariés du secteur privé, près de sept sur dix bénéficient d'une complémentaire santé par le biais de leur employeur. Certaines catégories de salariés, les personnes en contrat à durée déterminée (CDD), les employés de commerce et les ouvriers non qualifiés sont nettement moins souvent couverts par ce biais.*

*Ayant des taux de couverture élevés, les indépendants, les fonctionnaires et les retraités sont, eux, très majoritairement couverts par des contrats individuels et se déclarent moins souvent bien couverts pour leurs soins que les salariés du secteur privé titulaires d'un contrat collectif.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1048.pdf>

#### **Genre et santé**

La Santé en action, n°441, septembre 2017 (Inpes)

*Le genre est un déterminant majeur de la santé des personnes. Partant de ce constat assez méconnu, toute intervention d'éducation, de prévention, de promotion de la santé, doit prendre en compte la question du genre, l'analyser. Ce dossier présente un état des connaissances et un aperçu des pratiques probantes sur cette thématique majeure « Genre et santé ». L'objectif de ce dossier central est de vulgariser une problématique trop souvent cantonnée aux revues spécialisées, afin que l'ensemble des professionnels de l'éducation, de la santé et du social puissent y avoir accès. Une trentaine d'experts et intervenants de terrain y contribuent par leurs analyses et témoignages.*

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-action-441.pdf>

#### **Le chômage : un problème de santé publique majeur**

La revue de l'Ires, n°91-92, janvier 2018 (Ires)

*Les études disponibles dans plusieurs pays et les quelques données obtenues récemment en France suggèrent que les conséquences du chômage sur la santé vont bien au-delà de l'augmentation de la fréquence des suicides. L'incidence des pathologies chroniques, maladies cardiovasculaires et cancers en premier lieu, semble également fortement augmentée chez les chômeurs par rapport aux travailleurs. Les mécanismes par lesquels le chômage est susceptible de dégrader l'état de santé sur le long terme sont encore à éclaircir : exposition accrue à des facteurs de risque comportementaux, accès réduit au système de soins, effets organiques plus directs sont autant de pistes possibles. D'ores et déjà, il serait souhaitable que le corps médical soit sensibilisé sur les risques encourus par les chômeurs afin de les aider à les réduire autant que faire se peut.*

[http://www.ires-fr.org/publications-de-l-ires/item/download/2047\\_ef6f42e9463e68aee3494247cbcd0d55](http://www.ires-fr.org/publications-de-l-ires/item/download/2047_ef6f42e9463e68aee3494247cbcd0d55)

#### **Géographie de la population en situation de handicap en France métropolitaine**

Synthèse du rapport, janvier 2018 (CREAI Corse et PACA, Laboratoire Population Environnement Développement IRD-Aix Marseille Université)

*Ce travail, co-financé par la CNSA, le LPED et le CREAI PACA et Corse, consiste à identifier des déterminants de la répartition spatiale de la population en situation de handicap, et à proposer une méthode d'estimation de cette population pour chaque département.*

*Notre hypothèse est que, comme nombre de faits de santé, la répartition de la population handicapée n'est pas homogène sur le territoire, et qu'elle peut être influencée par des facteurs sociétaux et environnementaux.*

*La répartition sur le territoire national de cette population est actuellement mal appréhendée, au moyen de données qui ne permettent que des estimations approchantes basées par exemple sur la reconnaissance officielle du handicap ou la répartition d'allocataires, et connaissant de fortes variations entre départements. L'objectif de ce travail est de comprendre de quelles façons les données existantes peuvent être, en évaluant leur convergence, indicatrices de la répartition de la population handicapée sur le territoire. Cela permet d'estimer cette population dans les départements, et de repérer des indicateurs, afin d'orienter au mieux les ressources publiques.*

[http://www.creai-pacacorse.com/depot\\_creai/documentation/173/173\\_19\\_doc.pdf](http://www.creai-pacacorse.com/depot_creai/documentation/173/173_19_doc.pdf)

## **Limitations fonctionnelles et restrictions d'activité des personnes âgées vivant à domicile : une approche par le processus de dépendance – Résultats de l'enquête Capacités, Aides et REssources des seniors (CARE) « ménages »**

Les Dossiers de la Drees, n°26, juin 2018 (Drees)

*En 2015, les limitations fonctionnelles concernent 6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile, soit 40 % d'entre elles, et les restrictions d'activité près de 4,5 millions. Pour ces restrictions, comme pour les limitations physiques, les femmes déclarent davantage de difficultés que les hommes.*

*Depuis l'enquête Handicap et Santé de 2008, la plupart des indicateurs de limitations fonctionnelles ou de restrictions d'activité ont baissé. Si les inégalités femmes-hommes se sont globalement réduites avant 75 ans, elles ont progressé en défaveur des femmes pour les 75 ans ou plus.*

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd26.pdf>

## **Publications d'intérêt régional et/ou infrarégional :**

### **Des décès liés à la consommation d'alcool et de tabac plus fréquents chez les hommes que chez les femmes**

Insee Analyses Pays de la Loire, n°60, mars 2018 (Insee)

*Dans les Pays de la Loire, entre 2012 et 2014, un décès sur quatre survient avant 65 ans chez les hommes, contre un sur neuf chez les femmes. Les cancers constituent la première cause de mortalité pour les deux sexes. Chez les hommes, ils sont plus souvent imputables à la consommation d'alcool et de tabac. Un décès féminin sur cinq se produit après 85 ans et est lié à une maladie de l'appareil circulatoire : vivant plus longtemps que les hommes, les femmes sont davantage touchées par cette pathologie dont la fréquence croît avec l'âge. Depuis le début des années 1980, le taux de mortalité s'est réduit de moitié. Pour les hommes comme pour les femmes, la baisse est marquée pour les maladies de l'appareil circulatoire et les cancers. Cependant, les femmes décèdent plus fréquemment de cancers liés au tabagisme qu'il y a quarante ans. Globalement, dans les Pays de la Loire, la mortalité est plus faible que la moyenne nationale, sauf pour les jeunes hommes. Chez les hommes plus âgés, la mortalité causée par des pathologies liées à la consommation d'alcool est plus élevée qu'en France métropolitaine.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3361133>

### **Diagnostic santé 2017 en Pays de la Loire**

Tableaux de bord, mars 2018 (ORS Pays de la Loire)

*L'ORS Pays de La Loire à réaliser un diagnostic santé décliné à l'échelle des cinq départements et également à des niveaux infra-départementaux plus fins.*

*Ces études ont été réalisées grâce au financement de l'ARS.*

<http://www.santepaysdelaloire.com/ors/node/291>

### **Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) 2018-2022**

Projet régional de santé – Pays de la Loire, mai 2018 (ARS)

*Le PRAPS analyse les défis spécifiques rencontrés par les personnes les plus démunies pour préserver et améliorer leur santé et définit pour cinq ans huit objectifs opérationnels.*

[https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/system/files/2018-05/D\\_PRAPS\\_version\\_arrete\\_web\\_20180518.pdf](https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/system/files/2018-05/D_PRAPS_version_arrete_web_20180518.pdf)

## DEMOGRAPHIE

### Publications nationales :

#### **1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans**

Population et Sociétés, n°553, mars 2018 (Ined)

*L'espérance de vie a augmenté de 11 ans en France entre 1967 et 2017, passant de 71,5 ans à 82,5 ans sexes confondus. Une telle progression dépasse toutes les prévisions, et l'espérance de vie n'a toujours pas atteint de plafond comme on le prévoyait il y a cinquante ans. Trois autres surprises démographiques ont marqué le demi-siècle passé : le report des naissances, avec un recul de l'âge moyen à la maternité de plus de 4 ans depuis 1977, l'augmentation des naissances hors mariage, qui sont désormais majoritaires, et l'invention et le succès du pacs, les nouveaux pacs conclus étant presque aussi fréquents que les mariages aujourd'hui.*

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/27659/pop.soc553.conjoncture.demographique.france.fr.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/27659/pop.soc553.conjoncture.demographique.france.fr.fr.pdf)

## STATISTIQUES-RECENSEMENTS

### **A découvrir :**

**Les données du thème « Conditions de vie – Société », sur le site de l'Insee**

*Il existe sept sous-thèmes :*

*Société – Vie sociale – Élections*

*Éducation – Formation – Compétences*

*Logement*

*Égalité femmes-hommes*

*Santé – Handicap – Dépendance*

*Sécurité – Justice*

*Loisirs – Culture*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=6&categorie=1&idfacette=1>

## MEMBRES DE LA PLATEFORME

COMITE TECHNIQUE	AUTRES MEMBRES
<p><a href="#">ARS Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">Conseil départemental de Loire-Atlantique</a></p> <p><a href="#">Conseil départemental de Maine-et-Loire</a></p> <p><a href="#">Conseil départemental de la Sarthe</a></p> <p><a href="#">Conseil départemental de Vendée</a></p> <p><a href="#">Direction régionale de l'INSEE</a></p> <p><a href="#">DRDJSCS des Pays de la Loire</a></p> <p>Direction départementale déléguée de la DRDJSCS des Pays de la Loire : <a href="#">44</a></p> <p>Directions départementales de la cohésion sociale <a href="#">49</a> ; <a href="#">72</a> ; <a href="#">85</a></p> <p>et de la protection des populations : <a href="#">53</a></p>	<p><a href="#">Caisses d'allocation familiales</a></p> <p><a href="#">CARSAT Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">CREAI Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">DIRECCTE Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">DTPJJ Loire Atlantique-Vendée</a></p> <p><a href="#">DREAL Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">les MDPH</a></p> <p><a href="#">MSA</a></p> <p><a href="#">ORS Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">Préfecture des Pays de la Loire</a></p> <p><a href="#">Rectorat de l'académie de Nantes</a></p>

### **Editeur :**

**Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique**

### **Nous contacter :**

[contact@pos-pays-de-la-loire.fr](mailto:contact@pos-pays-de-la-loire.fr)

[www.pos-pays-de-la-loire.fr](http://www.pos-pays-de-la-loire.fr)

[www.pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.drdjcs.gouv.fr)

**Pour vous inscrire ou désinscrire, envoyez un mail à : [contact@pos-pays-de-la-loire.fr](mailto:contact@pos-pays-de-la-loire.fr)**

Partenaire animateur de la plateforme : le Compas ([www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr))

